



Compte-rendu de la 97^e réunion publique tenue le lundi 8 mars 2010,

de 19h00 à 21h30, au bureau du District scolaire 9, à Tracadie-Sheila



PRÉSENCES

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION

Marcel Basque
Roger Boudreau
Annie Chiasson-Doiron
Line Collin
Gilles Gagné
Jason Godin
Julie Haché
Gilmond Larocque
Marc-Alphonse Leclair
Gérard Robichaud

ABSENCES

Odette Robichaud
Rachel Savoie

PERSONNEL DU DISTRICT 9

Claude Giroux, directeur général
Robert Roy-Boudreau, directeur de l'éducation
Gina Benoit St-Pierre, dir. services adm. & financiers
Carole Raymond, dir. ressources humaines
Nicole T. Landry, agente des communications

Absences

PUBLIC

(3) membres du public

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE**

Le président, monsieur Gérard Robichaud, ouvre la réunion à 19h00, présente madame Julie Haché, nouvelle conseillère au sous-district 5, souhaite la bienvenue aux membres du public, et explique le déroulement de l'assemblée.

2. **VÉRIFICATION DU QUORUM ET DES ABSENCES**

Dix (10) membres sont présents et deux (2) membres ont motivé leur absence.

3. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

08-03-509 Proposé par Gilles Gagné et dûment appuyé de Jason Godin, il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

97^e RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE 9 DE LA PÉNINSULE ACADIENNE
Le lundi 8 mars 2010, à 19h00, au bureau du District scolaire, à Tracadie-Sheila

ORDRE DU JOUR

- 19h00
1. **Ouverture de la réunion**
 2. **Vérification du quorum et des absences**
 3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 4. **PRÉSENTATION – Projets de la Fédération d’alphabétisation du NB**
Personne-ressource : Madame Linda Haché, directrice générale de la FANB
 5. **Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 1^{er} février 2010**
 6. **Questions découlant du procès-verbal du 1^{er} février 2010**
 - 6.1 **Suivi aux questions des membres du Conseil d’éducation**
 - 6.1.1 Programme Le Maillon (Vérification auprès du comité pour ajout d’un membre)
 - 6.1.2 Tableau des résultats scolaires Math et Français 7^e et 8^e années (pour M. Benoit) 6.1.3
 - 6.1.3 Spectacles dans les écoles (Jason)
 - 6.1.4 Estimation pour caméra de surveillance – sécurité secrétariat (Gérard)
 - 6.2 **Réponse aux questions des parents qui étaient présents le 1^{er} février dernier**
 - 6.2.1 Mme Richard, présidente du CPAÉ de l’école René-Chouinard
- Autibus scolaire trop plein – quelle possibilité d’en avoir un supplémentaire–
 - 6.2.2 M. LeBouthillier – parent
- Transport scolaire suite au rezonage – élèves de 9^e qui vont aller au CSL
- Évaluations de français – Ayants droit
 7. **Correspondance**
 - 7.1 Lettre du ministre Roland Haché – Nomination de la conseillère Julie Haché
 8. **Rapports**
 - 8.1 Rapport de la direction générale
 - 8.2 Rapport du président du CED
 - 8.3 Rapport écrit de Jason Godin – Table ronde de la FJFNB
 - 8.4 Rapport du comité sur l’école de demain
 - 8.5 Rapport des comités stratégiques (Écoles comm., Résultats scolaires, Inclusion scolaire, Langue, Arts et Culture, Métiers, Éd. et Act. Physiques)
 - 8.6 Rapport de Line, Roger et Jason – Symposium de recherche jeunesse
 9. **Politiques**
 - 9.1 Résultats aux évaluations provinciales – Mathématiques 11^e année
 - 9.2 Tableau informatif des résultats au premier semestre 9^e à 12^e (Math et Français)
 - 9.3 Politique 4.3 – Vérification du rendement – Calendrier de vérification
 10. **Affaires nouvelles**
 - 10.1 Zonage
 11. **Informations diverses**
(Diverses publications – février 2010)
 12. **Questions des membres du Conseil d’éducation**
 13. **Parole au public**
 14. **Levée de la réunion**

Pause - Santé

4. PRÉSENTATION

Madame Linda Haché, directrice générale de la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick, remet à tous copie de sa présentation « Laisse-moi te parler d'alphabétisation ». Madame Haché informe tout d'abord le public et les membres du Conseil d'éducation que la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick est un organisme sans but lucratif, créé en juin 1989, et qu'il y a 13 conseils régionaux. La vision de la FANB est d'avoir une population acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick pleinement alphabétisée. La FANB se donne comme mission, au Nouveau-Brunswick, de promouvoir l'alphabétisme en français, d'assurer une concertation des partenaires et des intervenants en alphabétisation en français et d'assurer la livraison de services en français.

Madame Haché définit les termes alphabétisme, alphabétisation, littératie, alphabétisation familiale, compétences essentielles. Elle explique les 5 niveaux d'alphabétisme.

La FANB est en train de développer un projet qui s'appelle le projet alpha familiale. C'est un programme d'alphabétisation familiale et communautaire ancré dans les communautés. Le but du projet est de développer les compétences essentielles des parents, ce qui leur permettra de contribuer au développement de leurs enfants, de leurs familles et de leur communauté. Tout ceci se fait en partenariat avec BACE, MÉPFT, MÉNB, UM, AFPNB, les écoles et les centres de ressources familiales.

Le projet sera piloté sur trois (3) ans dans trois (3) écoles ciblées selon ce qui se donne à l'école, exemple une école où il y a un centre de littératie, une école où il n'y en a pas et une école dans la région de Petit-Rocher.

La fédération aimerait que le parent s'engage. La FANB veut que le parent ne soit plus intimidé par l'école.

À la fin du projet, la FANB aimerait voir que l'adulte a amélioré ses compétences, qu'il est mieux outillé pour accompagner son enfant dans son cheminement scolaire, qu'il soit en mesure de s'engager dans une démarche d'apprentissage envers sa communauté, à une participation citoyenne plus active.

Madame Haché termine en citant une pensée de Montaigne « L'enfant n'est pas un vase qu'on remplit, mais un feu qu'on allume ».

Le président demande aux conseillers et conseillères s'ils ont des questions suite à la présentation de madame Haché.

La conseillère Line Collin, suite au Symposium de recherche jeunesse auquel elle participait en fin de semaine passée, dit avoir appris que plus de 50% de jeunes qui sortent des polyvalentes atteignent juste le niveau 3, et que ça cause un problème lorsque

ces élèves viennent à étudier à l'université. La présentation de madame Haché lui a permis de comprendre ce qui était le niveau 3.

M. Gérard Robichaud, président du CED, encourage une rencontre entre madame Linda Haché, directrice de la Fédération d'alphabétisation et monsieur Robert Roy-Boudreau, directeur de l'éducation du District scolaire 9.

5. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 1^{er} FÉVRIER 2010

08-03-510 Proposé par Roger Boudreau et appuyé de Line Collin, il est résolu que le compte-rendu du 1^{er} février 2010 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

6. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} FÉVRIER 2010

6.1 Suivi aux questions des membres du Conseil d'éducation

6.1.1 Programme Le Maillon

Pour répondre à madame Line Collin, le directeur général, monsieur Claude Giroux, dit qu'après vérification, il sait que madame Cindy Comeau et madame Aurore Sonier sont quelquefois invitées à participer à une réunion du comité provincial Le Maillon. Celles-ci, par contre, ne peuvent pas siéger et ne peuvent pas imposer au comité d'autres membres. Par contre, monsieur Gaëtan Germain s'offre de venir faire une présentation sur le programme Le Maillon au Conseil d'éducation. Monsieur Germain a aussi fait la remarque que le District 9 répond bien aux exigences du Comité provincial Le Maillon, qui est un comité externe et qui ne relève pas du ministère de l'Éducation ou du District scolaire. Monsieur Germain serait en mesure de répondre à toutes vos questions entourant le comité et son programme.

Le président, monsieur Gérard Robichaud, suggère que M. Germain soit invité à une réunion du CED d'ici la fin juin pour faire une présentation.

6.1.2 Tableau des résultats scolaires 7^e et 8^e années Math et Français

Monsieur Robert Roy-Boudreau a fourni un tableau reflétant bien où se situe chacune des écoles du District 9. Si la tendance se maintient, on devrait avoir de bons résultats en fin d'année également.

Line dit que lors d'une rencontre du CPAÉ dans une école, un questionnement se faisait au niveau des examens provinciaux à savoir si les résultats seraient les mêmes étant donné que les enseignants donnaient plus de temps aux élèves que le temps permis lors des évaluations provinciales.

Il va falloir renseigner le parent, que l'enseignant n'est pas sensé donner plus de temps que le temps requis. Le directeur de l'éducation, monsieur Robert Roy-Boudreau, dit

qu'il reviendra sur ce point avec les directions d'école lors d'une prochaine réunion des directions d'école.

6.1.3 Spectacles dans les écoles

Pour répondre à la préoccupation de Jason Godin sur le choix des spectacles dans les écoles, monsieur Claude Giroux, dit en avoir fait part à l'agente pédagogique responsable de ce dossier au district. Le choix des spectacles avait été fait en fonction de répondre à plusieurs intérêts, mais l'agente trouve largement positif de connaître que ces choix ne suscitent pas autant d'enthousiasme à l'égard des élèves. Le directeur général remercie Jason de son intervention. Pour l'an prochain, un comité sera mis en place et un élève du secondaire sera invité à faire partie du comité pour faire la sélection des spectacles pour l'année scolaire 2010-2011. Généralement, 2 spectacles par niveaux sont sélectionnés par année.

6.1.4 Estimation pour caméra de surveillance - sécurité secrétariat

Madame Gina Benoit-St-Pierre, directrice des services administratifs et financiers, dit que pour un système de 8 canaux et un système d'interphone, ça coûte 3 600\$. L'achat a été fait et l'installation se fait demain à l'école La Source. Monsieur Robert Roy-Boudreau en avait déjà parlé avec la direction de l'école, et la direction de l'école était d'accord avec cela.

6.2 Réponse aux questions des parents qui étaient présents le 1^{er} février dernier

6.2.1 Mme Richard - transport du soir, autobus plein

Madame Gina informe que les autobus sont capables de prendre 72 passagers. Quarante (40) élèves de maternelle à 2 se prévalent du transport scolaire dans le premier autobus. Pour ce qui est du 2^e autobus, celui pour le trajet des 3^e à 8^e années, il y a 63 élèves qui se prévalent du transport scolaire. Donc, l'autobus n'est pas à pleine capacité. Le District ne prévoit pas ajouter un autobus supplémentaire.

La conseillère Annie demande s'il se peut qu'un élève de maternelle soit assis avec un élève de 12^e année. Ceci relève de la gestion du chauffeur d'autobus. Le directeur général rappelle que le transport scolaire est un privilège, et qu'un jeune qui ne se comporte pas bien dans un autobus scolaire, peut se voir perdre ce privilège.

6.2.2 M. LeBouthillier -Élèves hors zone lorsqu'ils iront au Centre La Fontaine pour la 9^e année

Comme répondu précédemment à M. LeBouthillier, étant donné que les élèves de cette école vont automatiquement en 9^e année au Centre La Fontaine, ils ne seront pas hors zone. Ils vont automatiquement au Centre La Fontaine, donc ça ne représente aucun problème.

6.2.3 Ayants-droit - évaluations provinciales, est-ce considéré par le MÉNB? Après vérification avec le MÉNB, ça n'a aucun impact sur les résultats.

7. CORRESPONDANCE

Le président, monsieur Gérard Robichaud, fait part aux conseillers et aux conseillères scolaires de la correspondance reçue, dont :

7.1 Lettre du ministre Roland Haché nominant madame Julie Haché au poste de conseillère du sous-district 5.

7.2 Lettre au président du CED en provenance de l'agente de projets d'Entreprise Péninsule, madame Francisca DeGrâce, - Demande pour faire une présentation de l'initiative de rétention des élèves du District 9.

Francisca DeGrâce sera invitée à la prochaine réunion publique du Conseil d'éducation.

7.3 ACELF - Stages de perfectionnement

Faire suivre l'information au Conseil.

8. RAPPORTS

8.1 Rapport du directeur général, monsieur Claude Giroux

M. Giroux souligne la présence de l'agente de communication du District scolaire 9, madame Nicole T. Landry, qui dorénavant participera aux réunions publiques et lui souhaite la bienvenue. Il énumère les dossiers sur lesquels il a travaillé durant les dernières semaines, et fait part que son rapport figure parmi les documents placés sur le portail du CED :

- Rencontre de la DG avec 5 écoles jusqu'à maintenant, pour clarifier certains projets du district (littératie, allocations des ressources en adaptation scolaire) et certains aménagements scolaires (période d'examen, intersession);
- Participation de la DG au comité de travail provincial pour une politique d'achat du livre, à Fredericton. Perception très positive, dans ce dossier, de ce qui s'est fait au district 9. Ça a eu un impact très positif;
- Rencontre avec le groupe de concertation sur la formation postsecondaire du Nord-Est-Plan d'action pour la région;
- Rencontre avec madame Lorraine Haché - CUS identifier les difficultés que les jeunes rencontrent;
- Rencontre avec les partenaires des PHARE, rapport de rendement, financement;
- Rencontre avec le comité de liaison et des cercles;
- Réunion du comité stratégique - Plan de communication du District;
- Réunion de gestion avec les directions d'école et responsables des secteurs;
- Réunion avec les directions du secondaire;
- Rencontre à Ottawa la semaine dernière pour l'axe des ressources humaines de la FNCSF et du RNDGÉ. Projets très intéressants, entre autres, une formation à la

direction générale en exercice ou pour le personnel éventuellement appelé à exercer cette fonction;

- Rencontre prévue à St-Jean pour le lancement de la SPFF, le 15 mars;
- Appels conférence divers (projet des portables, PLOÉ, GACEF, GREF);
- Formation pour l'ensemble du personnel du bureau avec l'UMCS pour WORD et EXCEL de niveau intermédiaire, mise à jour et nouvelle version;
- Rencontre du Groupe de suivi pour l'école francophone à Moncton les mardi et mercredi 16 et 17 mars;
- Réunion mixte les 18 et 19 mars (DG, DÉ et MÉNB) à Moncton;
- Clôture de la SPFF à l'école Mathieu-Martin le 19 mars;
- Rencontres hebdomadaires avec l'équipe de direction du District.

Le président demande aux membres s'ils ont des questions suite au rapport remis par le directeur général.

Le conseiller Marcel dit que le rapport est intéressant, mais qu'il aimerait y voir plus d'informations alimentant ainsi le rapport.

8.2 Rapport du président du CED, Monsieur Gérard Robichaud

M. Robichaud fait présentation des points discutés lors de ses dernières réunions et avise les membres que son rapport est sur le site du CED.

2 février : Participé à la table de concertation "éducation postsecondaire nord -est » présidé par monsieur Jean Eude Savoie. Nous avons une population de 125,000, à peu près 1000 gradués chaque année et 505 de ces gradués iront poursuivre des études post secondaire. Des questions sont ressorties telles : « Quelle importance accordons-nous à la formation post secondaire? Qu'est-ce qui influence leur choix? Si tu veux découvrir ton intérêt, comment ça se passe? Orientation, ce service est ressorti comme étant un point très faible, et une question se pose à savoir si les parents sont au courant des choix de carrière post secondaire de leur enfant? ».

5 février : Participé à un appel conférence avec monsieur Claude Giroux au bureau du District pour l'entente sur les PLOE. Aussi mentionné d'avoir la version 2007 pour nos ordinateurs.

6 février : Réunion avec le ministre Denis Landry, discuté du transport scolaire, les défis que nous avons avec nos infrastructures et notre plan stratégique. Il a été informé, que lorsque notre plan serait fini, nous fixerions une date de rencontre avec lui pour l'informer de nos décisions avant d'aller rencontrer le public.

8 février : Participé à un appel conférence pour le GACEF

9 février : Réunion de zonage, très bonne rencontre. Fier du groupe, nous pouvons maintenant regarder au gros portrait.

15 février : Discussion avec un conseiller suite à certains intérêts de sa part.

16 février : Discussion avec M. Giroux concernant ses préoccupations, et finalisé les candidatures possibles pour le poste vacant de conseiller pour le sous district 5. Un

merci spécial à monsieur Gilles Gagné pour son aide.

Réunion du comité "Résultats scolaires"

19 février : Rencontre du comité de planification et des présidences à Fredericton. Rencontre en soirée avec M. Paul de la Fédération nationale pour nous présenter le plan stratégique. (1) Représenter et concerter, 2) Contribuer à la vitalité et à la pérennité, 3) Animer le réseau)

20 février : Réunion du CA de la FCENB

21 février : Rencontre avec M. Giroux pour discuter des points à revoir d'ici la fin mars.

23 février : Discussion avec un conseiller pour situation des élèves de la maternelle à La Villa des Amis. Avisé M. Giroux qu'il faudrait peut-être avoir une autre réunion.

25 février : Rencontre avec madame Julie Haché; nouvelle conseillère au district 9, d'abord pour lui souhaiter la bienvenue et repasser la méthode de fonctionnement, les politiques. Copie des politiques et le guide du conseiller lui ont été remis. Aussi expliqué le per diem, et autre dépenses couvertes.

Réunion de travail où le zonage était la priorité. Madame Gina a fait un travail superbe et je la félicite. Elle devrait avoir un document à envoyer aux conseillers pour révision avant la réunion du 8 mars prochain. Revu les frais de dépenses, et une décision sera amenée à la réunion de travail.

2 mars : Réunion au District 9 avec M. Roy-Boudreau, le conseiller Leclair et 3 parents d'élèves de maternelle concernés avec la possibilité de déménagement de l'école La Villa vers l'école L'Amitié. Pas facile.

Ceci représente les activités pour le dernier mois. Le président remercie les conseillers et conseillères pour leur apport et soutien, et il rappelle que ça prend une équipe pour réussir.

Finalement, monsieur Robichaud remercie madame Gina pour tout le travail fait sur le zonage.

8.3 Rapport écrit de Jason Godin - Table ronde de la FJFNB

Jason a déjà fait son rapport verbalement, mais il informe que son rapport écrit est placé parmi les documents sur le portail.

8.4 Rapport du comité sur l'école de demain

Le travail du comité est complété puisque par la suite 5 sous-comités stratégiques ont été formés. Le mandat de ce comité est donc terminé.

8.5 Rapport des comités stratégiques (Écoles comm. Résultats scolaires, Inclusion scolaire, Langue, Arts et Culture, Métiers, Éd. Et Act. physiques)

Écoles communautaires : Le rapport sera remis à la prochaine rencontre. Le Ministère développe présentement une politique.

Résultats scolaires - Les résultats du sondage sur les devoirs à la maison sont en train d'être compilés. Le bulletin chiffré semble être plus motivant pour les enfants. Monsieur Roy-Boudreau fera un rapport final au comité sur le sujet. Élèves doués, le terme a été changé à élèves talentueux et performants. Monsieur Bernard St-Pierre va établir, en collaboration avec Jason Godin, une liste de ce qui peut être fait pour motiver et garder intéressée cette clientèle performante. Les résultats 6,7 et 8 ont été présentés et ce sont de bons résultats.

Inclusion scolaire : Rien de différent - Prochaine réunion le 18 mars prochain, et un suivi sera fait.

Langue, Arts et Culture : Le conseiller Gilmond Larocque dit que ça n'avance pas rapidement. Une douzaine de personnes ont été approchées dont plusieurs artistes, mais ont tous répondu avoir un horaire chargé. Madame Ginette Duguay a été approchée, et elle a répondu par courriel qu'elle nous remerciait sincèrement de l'avoir invitée à participer au comité de promotion pour l'avancement des arts et de la culture dans une perspective de construction identitaire, mais qu'elle devait décliner l'invitation pour deux raisons, tout d'abord, à cause de ses fonctions au niveau provincial et aussi par le mandat que se donne le comité, c'est-à-dire: « revoir les activités qui se font actuellement dans nos écoles dans ce domaine, d'évaluer la situation existante, c'est-à-dire, ce qui se fait actuellement pour l'avancement de la langue, de la culture et des arts dans nos écoles, et quels objectifs le comité vise". Elle dit qu'il est difficile pour elle de participer à un comité qui s'oriente dans un mandat d'évaluation d'activités. Elle ajoute que le District scolaire 9 a joué, et joue toujours, un rôle de leadership important et signifiant dans le dossier de la construction identitaire des jeunes, tant au niveau provincial qu'au niveau national. Le District 9 a collaboré activement à la stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick dans le volet éducation. Le district 9, selon elle, fait preuve de leadership :

- en intégrant des artistes dans ses écoles;
- en embauchant trois agents de développement culturel et communautaire;
- en se dotant d'une politique culturelle et d'une politique du livre;
- en offrant gratuitement à tous ses élèves des spectacles culturels dans des salles adéquates;
- en célébrant la culture et le patrimoine dans une manifestation artistique d'envergure;
- en outillant les enseignants pour les diverses sorties éducatives culturelles;
- en établissant des partenariats importants avec le secteur artistique et culturel de la Péninsule acadienne;
- en rédigeant des articles sur la construction identitaire pour différentes revues en éducation;
- en collaborant étroitement à la création du Guide du Passeur culturel pour les directions d'école du Canada;

- en créant, en partenariat avec le Congrès mondiale acadien, un guide pédagogique s'adressant à l'ensemble des élèves de la province;
- en créant, en partenariat avec la FJFNB, un camps de Passeur culturel pour les jeunes du secondaire et de la fin du primaire;
- en étant reconnaissant du rôle éducatif et culturel du Salon du livre de la Péninsule acadienne et en devenant un partenaire exemplaire, et autres...

Selon elle, suite à toutes ces actions et bien d'autres, il serait important que l'on puisse poser un regard sur l'effet ou l'impact de ces actions sur la construction identitaire des jeunes dans nos écoles et dans nos communautés. Sa question est la suivante : Comment pouvons-nous accompagner les jeunes de la Péninsule acadienne dans leur rôle de Passeur culturel qu'ils devront ou doivent assumer? Selon monsieur Larocque, un comité pour l'éducation physique, c'est facile à monter, mais au niveau de la langue, arts et culture, c'est très difficile. Il faudra, selon lui, remettre ce travail à plus tard. Monsieur Larocque dit avoir participé à une activité de levées de fonds, et sur le nombre de chansons entendues, seulement trois étaient françaises. Du coup, il dit avoir envoyé un courriel à la présidente du CPAÉ lui envoyant des sites pour encourager les gens à acheter des chansons françaises.

Le conseiller Jason demande quelle est la proportion acceptable pour la radio étudiante, et s'il y a une politique qui stipule le pourcentage de musique francophone et anglophone acceptable?

Monsieur Robert Roy-Boudreau, directeur de l'éducation, répond à Jason que la proportion est à peu près 90% francophone pour 10% autre. C'est sûr que le District scolaire encourage la musique 100% francophone. Monsieur Roy-Boudreau dit qu'il moussera le message avec les directions d'école.

La musique qui se joue dans les autobus doit être uniquement francophone.

Métiers -Marc-Alphonse a communiqué avec Lucie Pearson. Des discussions ont été tenues sur les cours de métiers en ligne. Madame Lucie serait prête à venir faire une présentation au Conseil.

Éducation et activités physiques Annie et Marcel ont eu plusieurs rencontres et le comité est prêt à remettre un rapport. Le comité a défini son rôle et a établi les critères minimums de son mandat. Le comité a ressorti des suggestions qui seront remises au Conseil d'éducation pour qu'il en fasse une recommandation au District. Le comité a défini les termes éducation physique et activités physiques. Tout le travail fait se relie au rapport de consultation des parents fait par Léon Richard. Le rapport n'a pas été placé sur le site, parce que c'est un document confidentiel. Une copie du

rapport complet sera remise aux conseillers et conseillères pour qu'ils en prennent connaissance avant la réunion du comité de travail. La conseillère Annie dit qu'elle remettra le rapport du comité d'éducation physique à Elsie pour révision avant de transmettre au CED, et que ce serait intéressant de remettre le rapport à tous les CPAÉ pour recevoir leurs réactions et commentaires. Le comité de travail décidera s'il envoie ce rapport aux membres du CPAÉ.

8.6 Rapport de Line, Roger et Jason - Symposium de recherche jeunesse

La rencontre s'est surtout déroulée sous forme de dialogue. Beaucoup de temps a été consacré à des discussions sur différents thèmes (inclusion, diversité culturelle, raciale, ethnique, stratégies jeunesse, migration des jeunes, on ne parle plus d'exode, mais de migration). Un commentaire a ressorti au fait que lorsque des interventions doivent se faire, la consultation des gens impliqués est nécessaire. Le message donné est que les jeunes veulent s'outiller et veulent être encouragés. La réflexion suggérée : « Est-ce que notre système scolaire est là pour appuyer les communautés pour qu'elles restent vivantes... ou est-ce que ce sont les communautés qui devraient appuyer l'école pour qu'elle reste vivante? Le rapport a été préparé par les trois participants (Line, Roger et Jason). Le rapport écrit sera remis sous peu et sera placé sur le portail du Conseil d'éducation.

9. POLITIQUES

9.1 Résultats aux évaluations provinciales - Mathématiques 11^e année

Monsieur Robert Roy-Boudreau informe les conseillers et conseillères que les résultats des élèves du District scolaire 9 aux évaluations provinciales de mathématiques 11^e année sont au-dessus de la moyenne provinciale. Le district 9 est 2^e au niveau de la province à avoir les meilleurs résultats. D'autres élèves de 11^e année feront leurs examens en juin. Le district continue à mettre des stratégies en place, et on ose espérer que ça va aider davantage à l'amélioration des résultats.

9.2 Tableau informatif des résultats au premier semestre 9^e à 12^e (Math et Français)

Au niveau du district, la moyenne est de 69% en 9^e année. Tous les élèves sont inclus dans ces résultats (programmes régulier, modifié ou adapté).

Le président demande si comparativement à l'an passé, les résultats sont beaucoup plus élevés.

Monsieur Robert Roy-Boudreau dit qu'à partir de la prochaine année, on pourra comparer cette nouvelle façon de faire. Cet exercice ne se faisait pas par le passé, et on n'a pas ces moyennes pour en faire la comparaison. Par contre, là où il y a des

évaluations provinciales, on peut comparer. Nous, cette année, ce qu'on mise dessus, ce sont les évaluations externes, et cette façon de faire est beaucoup plus scientifique.

Selon le président, il sera important d'avoir les statistiques pour les années à venir. Le président demande si des interventions vont être faites au Centre scolaire La Fontaine.

Monsieur Robert Roy-Boudreau répond que la direction de cette école a été rencontrée et que des stratégies vont être mises en place. L'agente pédagogique, madame Ghislaine Luce, et la mentor en mathématiques, madame Cynthia Chiasson, travaillent présentement là-dessus.

9.3 Politique 4.3 - Vérification du rendement - Calendrier de vérification

Le président présente la politique 4.3 qui a été révisée pour répondre au calendrier de vérification proposé par le Conseil d'éducation pour l'année scolaire 2009-2010, soit de faire la vérification de quatre (4) politiques, la 3.1, 3.2, 3.8 et les finalités.

08-03-511 **Proposé par Marcel Basque et appuyé de Gilles Gagné, il est résolu que le calendrier de vérification figurant dans la politique 4.3 soit accepté tel que présenté pour l'année scolaire 2009-2010.**

Proposition adoptée à l'unanimité.

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Zonage

Madame Gina fait une présentation en format Powerpoint précisant le zonage à la demande de la direction générale qui, selon l'article 11(1)-Placement des élèves de la Loi sur l'éducation, précise que la direction générale concernée détermine le placement des élèves dans les classes, niveaux scolaires et programme, les services et les écoles conformément aux besoins des élèves et aux ressources du district scolaire.

Cette présentation tient compte également de toutes les discussions tenues aux dernières réunions du comité de travail du Conseil d'éducation sur le zonage.

Pour l'ancien District 5, région de Caraque et les environs touchant les conseillers Gilles Gagné (sous-district 4), Julie Haché (sous-district 5), Roger Boudreau (sous-district 6) et Jason Godin, conseiller étudiant, il est entendu

que :

Les élèves demeurant dans la localité de Bois-Blanc soient reconnus comme des élèves de la zone de l'école Terre des Jeunes de Paquetville (niveau primaire) et des élèves de la polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet (niveau secondaire). Une carte est également présentée délimitant les régions de Bois-Blanc et Duguayville. Sachant qu'actuellement, aucun élève de Bois-Blanc fréquente l'école La Relève de St-Isidore, mais que 6 élèves fréquentent déjà la polyvalente WAL, il est proposé qu'exclusivement ces 6 élèves aient droit à une clause grand-père leur accordant le privilège du transport jusqu'à la fin de leur secondaire.

De ce fait, pour l'année scolaire 2010-2011, les nouvelles inscriptions en maternelle en provenance de Bois-Blanc devront s'inscrire à TDJ, et les élèves du secondaire en provenance de Bois-Blanc devront s'inscrire à leur secondaire à PLM. Toute dérogation à la présente entente devra être approuvée via le processus de demande de fréquentation hors zone (directive 4009).

Sachant que la population de la localité de Duguayville est actuellement la clientèle de l'école La Relève, et sachant aussi qu'un élève de la région de Duguayville fréquente l'école TDJ en raison des services spéciaux qu'il requiert, il est entendu qu'une clause grand-père est accordée exclusivement à cet élève afin que l'autobus à besoins spéciaux continue de lui dispenser le privilège du transport dans cette zone.

Que la portion du chemin Boudreau longeant les localités de Rivière-du-Nord et Bertrand soit de la zone de l'école Ola Léger de Bertrand, alors que la portion de ce chemin longeant la localité de St-Léolin soit de la zone des écoles Le Maillon et de Léandre-LeGresley.

D'autres précisions sur les routes 325, 303, les régions de Trudel, Bertrand, Burnsville, Blackrock Rocheville Canobie, les chemins Thériault et la route 11 sont données. Une carte délimitant Caraquet et Bas-Caraquet est également de la présentation.

Route 325

- Passant la localité de Trudel = TDJ
- Passant la localité de Bertrand (blvd des acadiens) = Ola Léger

Burnsville / Blackrock

- Localité de Burnsville = TDJ

- Localité de Blackrock = ELL / Le Maillon

Rocheville / Canobie

- Localité de Rocheville = TDJ
- Localité de Canobie = Territoire du District de Bathurst

Route 303 - s'étendant sur la rue Dugas - carte à l'appui

- De la rue Acadie (Grande-Anse) en allant vers la route 11 (Dugas) jusqu'à l'intersection de la route 11 avec la route 303 = ELL / Le Maillon
- De l'intersection de la route 11 avec la route 303 en longeant Rivière du Nord = Ola Léger

Chemin Thériault - carte à l'appui

- Localité de Petit Paquetville = TDJ
- Localité de Bertrand = Ola Léger

Rue de l'Ile (limite de Bas-Caraquet / Caraquet)- carte à l'appui

Entre Bas-Caraquet et Caraquet : Bas-Caraquet se limite au 7540, rue St-Paul, alors que la limite de Caraquet est au 397, rue St-Pierre. La rue de l'Ile est donc dans la zone de Caraquet.

Le conseiller Gilles Gagné se demande pourquoi la région de St-Simon n'est pas corrigée comme les autres? Personne n'a contesté lorsque j'ai dit qu'il fallait rapatrier les élèves de St-Simon et les assigner dans leur zone.

Le président, monsieur Gérard Robichaud, rappelle au conseiller Gagné qu'il y a eu plusieurs discussions entourant le plan quinquennal, mais que l'exercice n'allait toucher que le zonage, qu'il n'y aurait pas de changements autres que pour le zonage cette fois. Ce sera le Conseil à décider quels changements ils veulent apporter lorsque ce sera le temps de définir le plan quinquennal.

Monsieur Gagné dit que lors de la réunion par région, ce fut une longue soirée et on est revenus sur le sujet à plusieurs reprises. On est même revenus sur ce sujet par la suite, à une autre réunion, et il n'y avait toujours pas de problèmes. Il dit comprendre le point de vue du président de revenir sur ceci pour le plan quinquennal, mais c'est présentement un gros problème pour Bas-Caraquet. Il ne faudrait pas qu'on coupe les liens ou racines des enfants.

Madame Gina dit que, selon sa compréhension, ce sont les précisions pour 2010 qu'il fallait faire.

Monsieur Gagné dit que ce sont les précisions lors des discussions tenues qu'il fallait ramener pour arriver à un consensus. Ce qui m'achale, c'est que ça ne revient pas.

Ce sont des précisions pour le zonage, Ce ne sont pas des scénarios majeurs. Pour la plupart, ce sont des précisions à appliquer pour éviter les zones grises. L'ambiguïté est sans doute reliée au fait que des scénarios ont été présentés, mais le Conseil n'est pas rendu à cette étape pour septembre 2010. Selon la discussion que nous avons tenue ici, à la dernière réunion, les changements à faire éventuellement sont 95% dans le plan quinquennal. C'est certain que lorsque le Conseil sera rendu à cette étape, ça va nécessiter des communications et des consultations. Ces points seront rediscutés au sein du Conseil.

Le conseiller Gagné dit en prendre note.

M. Gagné aimerait bien, toutefois, que l'information suivante lui soit confirmée : Vous dites que vous définissez les limites des écoles. Si je comprends bien, vous figez les élèves de St-Simon. Ces enfants là devaient aller à Bas-Caraquet. Si c'est la ligne officielle, est-ce qu'il ne faudrait pas souligner la demande de revoir les zones?

Madame Gina dit qu'en ce sens, aller vers St-Simon, ce serait doubler le transport scolaire. À une étape subséquente, il faudra se diriger vers des décisions pour un plan quinquennal. Pour moi, dans un premier temps, ce que j'ai entendu et compris, c'est de définir les limites. Dans un deuxième temps, ce serait revoir cette région pour le plan quinquennal.

Monsieur Gilles Gagné dit qu'on vient de mettre des frontières. Là où il veut en venir, c'est que ce soir, on échappe les élèves de St-Simon. Ces élèves devraient être déplacés et aller à l'école de leur zone. Ce n'est pas renflouer une école, c'est de rapatrier les élèves de St-Simon à l'endroit où ils devraient être.

Le président rappelle à monsieur Gagné que la décision du Conseil, à la dernière réunion du Comité de travail, s'arrêtait uniquement au zonage.

Le District aura maintenant à déterminer avec l'agente de communication, madame Nicole, la façon par laquelle l'information sera communiquée aux parents.

Pour l'ancien District 6, région de Shippagan et les environs touchant les conseillers Gilmond Larocque (sous-district 1-Lamèque, Miscou, Ste-Marie-St-Raphaël), Odette Robichaud (sous-district 2- Shippagan), Rachel Savoie, CED (sous-district 3- Pokemouche).

Sachant que lors de la fermeture de l'école L'Étoile du Nord de Miscou en 2003, un choix était alors accordé pour inscrire les élèves du moment soit à l'école L'Étincelle de Ste-Marie-St-Raphaël (niveau M-8) ou Sœur-Saint-Alexandre de Lamèque (niveau M-8).

Il est entendu que l'entente initiale pour les élèves en provenance de Miscou incluait et se terminait avec les inscriptions de l'année scolaire 2003-2004, ces élèves du niveau de la maternelle en 2003/2004 seront alors en 8^e année en 2011-2012. Donc, il est entendu et précisé qu'à l'entrée scolaire de septembre 2012, les élèves en provenance de Miscou seront assignés à l'école Sr-St-Alexandre.

Limite de la route 305 entre le village de Sainte-Marie-St-Raphaël et Haut-Lamèque (carte à l'appui) : Il est entendu que les limites du village de Sainte-Marie-St-Raphaël sur la route 305 (Ste-Marie) doivent être incluses dans la zone de l'Étincelle.

Limite de la route 310 (Coteau Road) allant vers Lamèque (carte à l'appui) : Il est entendu que la tourbière, située au 1571 route 310, soit incluse et limite la zone de l'Étincelle.

Pour l'ancien District 7, région de Tracadie-Sheila et les environs touchant les conseillers Line Collin (sous-district 7- St-Isidore, Pont-Landry), Annie Chiasson-Doiron (sous-district 8 Tracadie-Sheila), Marcel Basque (sous-district 9 Tracadie-Sheila), Marc-Alphonse LeClair (sous-district 10 Rivière-du-Portage, Tracadie Beach), Gérard Robichaud (sous-district 11- Négauç, Lagacéville)

Il faut noter que la décision pour l'ancien district 5 (élèves de Bois-Blanc - TDJ/PLM) est une proposition touchant la zone des conseillers de l'ancien district 7 (Relève/WAL).

Sachant qu'en 2009-2010, comme l'exercice de zonage nécessitait des clarifications, certains élèves de Village St-Laurent se sont vus accordés le transport malgré le fait qu'ils étaient hors zone.

Il est entendu que débutant l'année scolaire 2010-2011, les élèves du primaire des localités de Village St-Laurent, Burnt Church et Burnt Church First Nation (Peters Road) soient de la zone de l'école René-Chouinard.

Claude grand-père uniquement aux 9 jeunes de Burnt Church du primaire (soit 7 élèves

en 2010-2011). Toute dérogation à la présente entente devra être approuvée via le processus de demande de fréquentation hors zone (directive 4009).

Il est entendu que le dépanneur Chez Annette qui est à la limite de la réserve de Burnt Church déterminerait une délimitation des zones de l'école René Chouinard et le CSCL. *Un conseiller apporte le point qu'étant donné que le dépanneur ne sera peut-être pas toujours là, il faudrait, au lieu de nommer le dépanneur prendre la délimitation seulement.*

Pour Village St-Laurent, cette zone a toujours été bien définie pour l'école René-Chouinard. La flexibilité accordée en 2009-2010 n'était que pour une année. Aucune clause grand-père n'est requise.

Cependant, pour la zone de Burnt Church First Nation (Peters Road), c'est une zone qui n'avait jamais été clairement définie. Il faut donc s'attarder à la pertinence de la clause grand-père.

08-03-512 **Proposé par Roger Boudreau et appuyé de Marcel Basque, il est résolu d'adopter le plan de zonage tel que présenté par madame Gina Benoit-St-Pierre, et qu'une copie de la présentation soit annexée au compte-rendu de la réunion du 8 mars 2010.**

8 Pour - 1 abstention (Ce conseiller tient à préciser que son abstention est pour ne pas empêcher l'adoption des propositions qui ne se rattachent pas à sa région. En s'abstenant, il permet l'adoption des propositions qui ne le regardent pas.)

Proposition adoptée

11. INFORMATIONS DIVERSES

Une copie de diverses publications est remise aux membres à titre d'information.

12. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION

12.1 Le conseiller Jason Godin dit que certains enseignants auraient dit à des élèves qu'ils seraient exemptés d'examens en juin, et il veut savoir si ces informations sont vraies ou si ce sont simplement des rumeurs. Est-ce qu'il y a quelque chose d'envisagé par le District scolaire en ce sens?

12.2 Le conseiller Basque, demande si le District envisage d'installer la patch pour la version 2007 pour les ordinateurs des conseillers et conseillères. Il y a une différence entre la patch et la nouvelle version. La patch vous donne la possibilité

d'ouvrir des dossiers 2007, et oui, le technicien a déjà commencé à installer cette patch dans plusieurs des ordinateurs du CED. Pour ce qui est de la version 2007, la priorité est présentement placée à l'installation aux ordinateurs des adjointes administratives des écoles.

12.3 Le conseiller Roger informe le Conseil qu'un jeune homme a été embauché par la GRC et qu'il travaille présentement sur le programme Le Maillon.

12.4 Le conseiller Gilmond a assisté à la réunion du CPAÉ à L'Étincelle. Il dit que cette école a toujours le même problème de courant. Les résultats de math et de français leur ont été présentés, et ils sont très satisfaits des moyennes.

Monsieur Gilmond ramène le point du fumage sur les cours d'école. Lorsqu'il y a une activité, les gens de l'extérieur fument sur la cours de l'école. Il faut qu'une affiche soit placée à la vue de ces personnes insistant clairement sur l'interdiction de fumer. Est-ce qu'il serait possible de placer un message en grosses lettres sur le contrat de location et qu'ils fassent l'annonce au micro avant l'activité?

12.5 La conseillère Annie dit avoir entendu le même message que Jason pour les examens, et aimerait elle aussi avoir des précisions.

12.6 Le conseiller Gérard demande aux conseillers s'ils ont des demandes, de les faire par écrit et de les signer. Il est plus facile de travailler avec des documents. On ne peut pas travailler avec des ouïe-dires, il faut que ce soit concret. Il rappelle également aux conseillers et aux conseillères que toute demande de remboursement doit être faite avant la fin mars et qu'Elsie enverrait un courriel pour leur faire un rappel.

13. PAROLE AU PUBLIC

13.1 Une mère se dit préoccupée par la distance que sa fille a à marcher pour son arrêt d'autobus. Elle habite dans la rue Alfreda et sa fille marche 455 mètres. Elle a trois autres enfants, mais sa fille pour qui elle est préoccupée a une maladie pulmonaire et fait de l'asthme. Elle arrive de l'école gravement essoufflée. La mère demande au Conseil la permission pour que l'autobus entre dans sa rue. Elle dit avoir téléphoné à Claude Landry, député, à Aurore Sonier, à Anne-Marie Haché et à madame Gina Benoit-St-Pierre. Le seul moyen que l'autobus pourrait entrer dans la rue est si elle accepte que ce soit un autobus pour enfants à besoins spéciaux. Elle mentionne que dans la rue du Dairy Bar, à Sheila, l'autobus entre dans une rue pour un enfant qui a un papier du médecin.

Le président répond à la dame qu'elle pourrait regarder à la situation avec madame Gina. La mère répond au président qu'elle a déjà eu plusieurs conversations avec madame Gina.

13.2 Un couple dit avoir eu la réponse qu'ils voulaient avant la réunion. Ils ont quand même décidé de rester pour la réunion. Le père dit qu'ils ont 4 enfants dont l'un qui entre en maternelle à La Villa des Amis l'an prochain. Selon lui, il faudrait qu'il y ait plus de parents qui assistent aux réunions du CED. Les changements qui seront proposés dans le plan quinquennal l'intéressent.

La dame de la rue Alfreda dit supporter les propos de monsieur Gilmond Larocque sur le non fumage des adultes à la porte d'entrée de l'école lors d'activités en soirée.

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

Marcel demande la levée de réunion à 21h30.

Gérard Robichaud, président

Claude Giroux, secrétaire du Conseil